



PROGRAMME D'ACTION
POUR LE QUINQUENNAT

BÂTIMENT PAILLE : 1 000 000 DE BOTTES EN 2022

RFCP
RESEAU FRANCAIS DE LA
CONSTRUCTION PAILLE

Madame, Monsieur le (la) président(e) de la République française,

Afin de tenir les engagements pris à la COP21, il vous faudra compter sur les matériaux bio-sourcés au sein desquels la botte de paille est un des plus vertueux en terme de bilan carbone et énergie grise (Source : [INIES](#)).

Produite sur une très grande partie du territoire par une multitude d'agriculteur, elle offre de fait des garanties de non-délocalisation.

Son utilisation dans le secteur du bâtiment requiert une forte main d'œuvre qualifiée.

Ainsi, la quasi totalité de la richesse créée reste au cœur même des territoires.

Le plan d'action est axé sur 6 points :

FOURNIR, FORMER, PROMOUVOIR, INCITER, SÉCURISER et INNOVER.

FOURNIR

- Garantir le stockage local (d'abord à l'échelle départementale) et l'approvisionnement des bottes de paille.
- Garantir le prix des bottes de paille pour le secteur de la construction (5€/m²).

FORMER

- Financer totalement la formation Pro-Paille à destination des professionnels du bâtiment (bureaux d'études et de contrôle, architectes, entreprises de construction).
- Intégrer cette formation au cœur même des entreprises.
- Augmenter et mobiliser tous les formateurs Pro-Paille (aujourd'hui au nombre de 40) pour accompagner ces entreprises.

PROMOUVOIR

- Financer des campagnes d'information à destination des entreprises.
- Financer des campagnes de sensibilisation vers le grand public (télévision, radio, internet...).

INCITER

- Mettre en place des aides publiques pour inciter à l'utilisation de la paille (aides de l'Anah, CITE, etc).
- Généraliser la commande publique vers l'usage de la paille.
- Taxer les matériaux producteurs de CO2 pour financer les matériaux bio-sourcés qui en stockent.

SÉCURISER

- Devoir des professionnels d'être formés Pro-Paille pour répondre aux marchés publics et faire bénéficier des aides publiques.
- Créer un label professionnel intégrant également des critères de préférence locale et d'intensité sociale.

INNOVER

- Dynamiser la recherche et développement pour étendre le périmètre d'utilisation de la botte de paille (autres variétés de céréales, botte de paille structurelle, etc).

Prévisionnels

Formation

	Formateurs Pro-Paille	Professionnels formés à la paille
Aujourd'hui	40	650
2017	70	800
2018	190	2 200
2019	430	6 200
2020	670	14 000
2021	910	26 000
2022	1 150	42 000

Construction et Ressources

	Nombre de construction		Nombre de botte de paille	
	Par an	Total cumulé	Par an	Total cumulé
Aujourd'hui	500	2 000	3 000	12 000
2017	600	3 600	2 400	14 400
2018	4 000	7 600	16 000	30 400
2019	11 000	18 600	44 000	74 400
2020	31 000	49 600	124 000	198 400
2021	70 000	119 600	280 000	478 400
2022	130 000	249 600	520 000	1 000 000

1 entreprise réalise 5 constructions / an (moyenne).

*1 construction = 200 bottes * 20 kg = 4 tonnes de paille (moyenne).*

Dans 5 ans, la construction paille aura :

- Stocké 270 000 tonnes de CO2 (données de calcul issues de la [BASE INIES](#)).
- Économisé 750 000 tonnes de CO2 (par rapport au bilan carbone de la construction conventionnelle).
- Généré 7.5 millions d'euros sur le marché du carbone (hypothèse basse de 10€ la tonne de CO2).

Si la filière paille est fortement aidée par le gouvernement à se développer, il est réaliste de prévoir une telle hypothèse.